

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CD612

présenté par
Mme Abeille, M. Baupin et M. François-Michel Lambert

ARTICLE 43

Compléter la première phrase de l'alinéa 11 par les mots suivants :
« et à la concertation prévue à l'article L.924-3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec les modifications apportées à l'alinéa 7. Les modifications apportées au périmètre ou à la réglementation des zones de conservation halieutique doivent logiquement suivre la procédure ayant présidé à leur création.